



## Mariage : Régime Séparation de biens

Par **nibl94**, le **18/10/2010** à **13:18**

Bonjour,

Mariage :

je voudrais savoir lorsqu'on adopte le régime Séparation de biens, le contrat de mariage est-il obligatoire ?

merci d'avance

Par **Domil**, le **18/10/2010** à **14:12**

oui.

Il n'y a que le régime de communauté réduite aux acquêts qui est, par défaut, en l'absence de contrat de mariage.

Attention, le régime de séparation de biens est trop souvent une grosse erreur, lésant gravement celui qui n'a pas de bien. Pensez plutôt au régime des acquêts (peu connu)